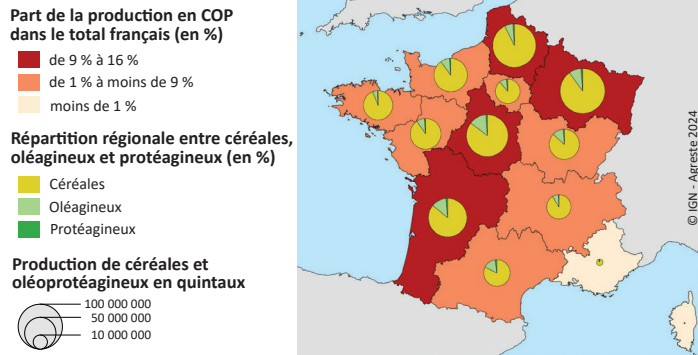


01 10 ESSENTIEL | BRETAGNE

MARS 2024 N°1

Filière céréales, oléagineux, protéagineux – ÉDITION 2023

Figure 1 : Production de céréales et oléoprotéagineux par région en 2022



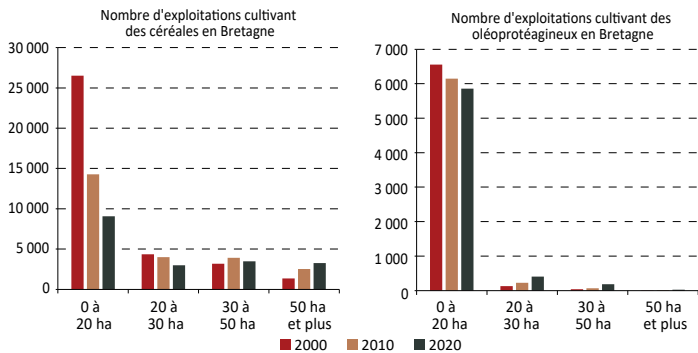
Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive 2022

Figure 2 : La Bretagne au 7<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines

	2022	Production (quintaux)	Rang national
Céréales	Côtes-d'Armor	12 849 502	14 <sup>e</sup> dép.
	Finistère	9 259 560	28 <sup>e</sup> dép.
	Ille-et-Vilaine	11 080 780	18 <sup>e</sup> dép.
	Morbihan	9 393 408	26 <sup>e</sup> dép.
	<b>Bretagne</b>	<b>42 583 250</b>	<b>7<sup>e</sup> région</b>
Oléagineux	<b>Bretagne</b>	<b>2 428 628</b>	<b>11<sup>e</sup> région</b>
Protéagineux	<b>Bretagne</b>	<b>316 673</b>	<b>10<sup>e</sup> région</b>

Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive 2022

Figure 3 : Évolution du nombre d'exploitations cultivant des céréales et des oléoprotéagineux



Champ : la surface prise en compte est la surface totale moyenne de l'exploitation, y compris surface hors COP

Source : Agreste, recensements agricoles 2000 à 2020

L'amont de la filière en bref

Première région d'élevage, la Bretagne se place au 7<sup>e</sup> rang des 13 régions métropolitaines en 2022 pour sa production céréalière. La surface cultivée en céréales atteint 589 000 hectares, soit **35 % de la surface agricole utilisée (SAU)**, tandis que les oléagineux et les protéagineux représentent respectivement 4 % et 1 % de la SAU. En 2022, le blé représente 50 % de la surface cultivée en céréales et le maïs 24 %. Les autres surfaces céréalières se partagent entre l'orge, le triticale, l'avoine, le seigle et les mélanges.

En 2022, la récolte de céréales à paille se révèle satisfaisante, avec des surfaces et des rendements globalement en hausse (Figure 4). La récolte annoncée en 2023 diminue légèrement. Les surfaces cultivées se réduisent un peu sauf pour le blé. Le rendement augmente pour l'orge (65 quintaux par hectare), mais il faiblit pour le blé et le triticale (respectivement 74 et 59 quintaux par hectare). À l'inverse, la météo 2023 s'avère très favorable au maïs grain (97 quintaux par hectare) après une très mauvaise récolte 2022.

Figure 4 : Hausse des productions de blé, de triticale et de colza

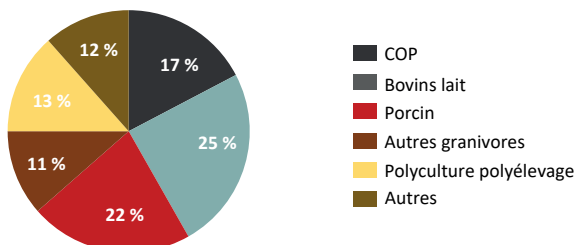
Bretagne	2010			2022			Production	
	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Production (tonnes)	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Production (tonnes)	2022/moy. 2017-2021	Part 2022 Bret./France
Blé tendre	292 064	71,2	2 080 055	294 601	75,5	2 225 473	5,6 %	6,6 %
Maïs grain	133 147	79,4	1 057 112	140 234	77,4	1 085 716	-18,5 %	9,9 %
Orge	75 909	64,6	490 460	95 665	66,1	632 524	-5,1 %	5,5 %
Triticale	48 962	63	308 461	34 366	63,2	217 311	33,1 %	13,3 %
Colza	34 577	34,1	117 857	59 635	39,7	236 572	33,1 %	5,2 %
Pois protéagineux	9 370	48,1	45 036	4 953	36,4	18 029	-5,2 %	3,2 %
Féveroles	3 405	33,2	11 290	3 550	30,8	10 938	-3,8 %	6,9 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive 2022

Précision sur la source

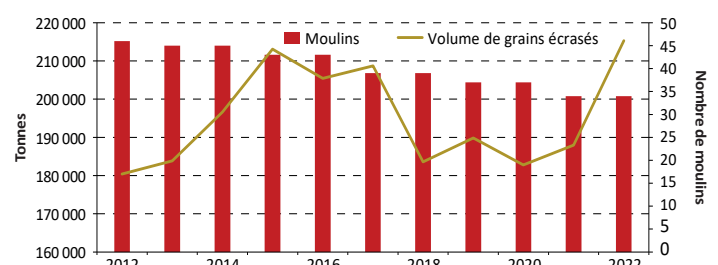
La statistique agricole annuelle (SAA) s'intéresse à la production d'une année complète, année civile- ou campagne de production. Pour les céréales et les oléoprotéagineux, la SAA de l'année N concerne la récolte de l'année N, avec des semis réalisés à l'automne N-1 (début année N pour le maïs et les cultures de printemps). Les prix sont arrêtés au 30 juin N+1. La SAA définitive de l'année N est diffusée au dernier trimestre N+1.

Figure 5 : Répartition des surfaces céréalières selon la spécialisation de l'exploitation en 2020



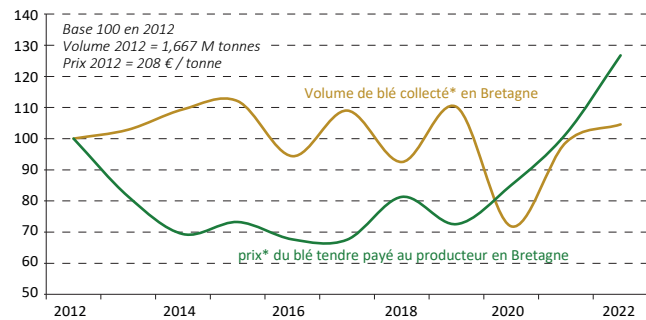
Source : Agreste, recensement agricole 2020

Figure 6 : Évolution de l'activité de meunerie (blé tendre) en Bretagne



Source : FranceAgriMer

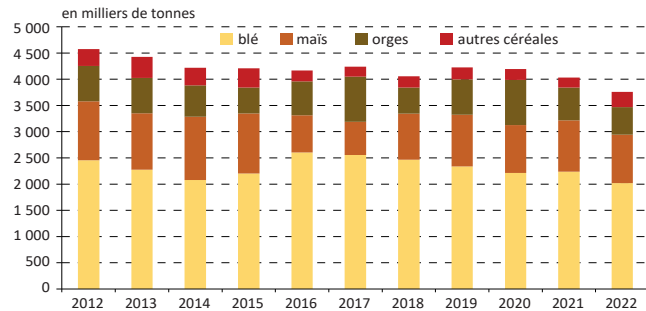
Figure 7 : Collecte et prix du blé en augmentation



\* Prix et collecte au 30 juin de l'année N+1  
Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

Figure 9 : 3,76 millions de tonnes de céréales destinées à l'alimentation animale en 2022

Quantités de céréales utilisées par les industries bretonnes de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, par année civile.

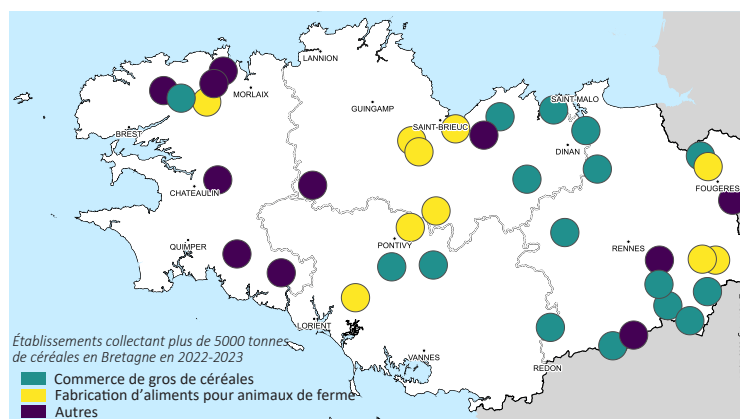


Source : FranceAgriMer

Actualités sur la collecte

En 2023, les prix des céréales et des oléoprotéagineux redescendent après une forte progression en 2022 liée au conflit russo-ukrainien. Déclenché en février 2022, celui-ci a en effet perturbé les livraisons mondiales de céréales. En décembre 2023, les prix moyens rendu Pontivy de la tonne de blé tendre, de l'orge fourragère et du maïs récoltés en 2023 s'échangent respectivement à 211 euros, 194 euros et 199 euros. Perdant un tiers de leur valeur par rapport à décembre 2022, ils deviennent comparables à ceux de décembre 2020. En 2023, les coûts de production diminuent également après deux années consécutives de forte hausse. En novembre 2023, l'indice Ipampa Bretagne de l'ammonitrate et celui du gazole non routier sont ainsi inférieurs respectivement de 10 % et de 47 % à ceux de novembre 2022.

Figure 8 : Les collecteurs de céréales en 2022-2023



Source : FranceAgriMer, Insee, Flores au 31/12/2021

Collecte et transformation

En Bretagne, les céréales sont avant tout destinées à l'alimentation animale. En 2022, le blé tendre représente 54 % des céréales incorporées dans l'alimentation animale. Pour la campagne 2022-2023, la collecte de céréales est principalement réalisée par 41 établissements qui collectent plus de 5 000 tonnes. Parmi eux, 16 ont comme activité principale le commerce de gros et 11 la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les établissements les plus importants – la Cooperl et Eureden – comptent chacun plus de 1 000 salariés, employés à des activités multiples dont la collecte de céréales. Onze établissements ne dépassent pas les dix salariés. En 2022, les usines bretonnes d'aliments du bétail ont utilisé 3,8 millions de tonnes de céréales, dont 2 de blé, 0,9 de maïs et 0,5 d'orge (Figure 9). Après s'être réduit de 3,8 % en 2021, le volume total de céréales incorporées dans la fabrication des aliments pour animaux se reploie de 6,8 % en 2022, en raison d'une forte baisse en blé, orge et maïs, malgré une utilisation accrue en triticales et avoine.

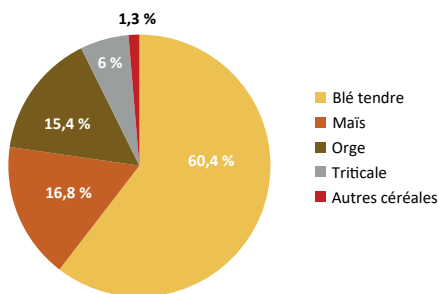
Figure 10 : Collecte en hausse pour le blé, en forte baisse pour le maïs

Intitulé	Moyenne 2017-2021	2021	2022	Évolution entre 2021 et 2022	Évolution entre la moyenne 2017-2021 et 2022
Collecte de blé (1 000 tonnes)	1 608	1 646	1 743	6 %	8 %
Prix du blé* (en euros par tonne)	170	211	264	25 %	55 %
Collecte de maïs (1 000 tonnes)	630	767	485	- 37 %	- 23 %
Prix du maïs* (en euros par tonne)	145	194	254	31 %	75 %

\* Prix payé aux producteurs, prix et collecte au 30 juin N+1  
Source : Agreste, recensement agricole 2020

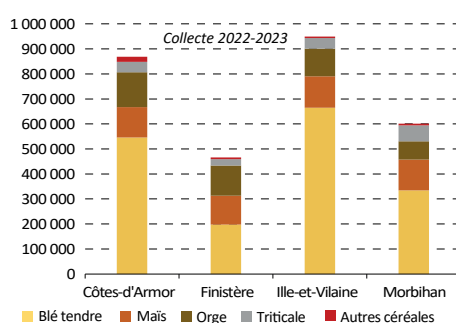
Figure 11 : Collecte régionale de céréales : surtout du blé

Collecte régionale de céréales en Bretagne 2022-2023



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

Figure 12 : Une collecte de céréales plus importante en Ile-et-Vilaine



Source : FranceAgriMer

Figure 13 : La Bretagne produit 7 % des céréales françaises

Valeur et volume de la production de céréales et oléoprotéagineux en 2022

	Bretagne	Part Bretagne/ France métropolitaine*
<b>Valeur hors subventions (millions d'euros)</b>		
Céréales	1 076,46	6,6 %
Oléagineux	152,15	4,0 %
Protéagineux	7,00	3,1 %
<b>Volume (tonnes)</b>		
Céréales	4 258 325	7,0 %
Oléagineux	242 863	3,6 %
Protéagineux (hors légumes secs)	31 667	4,0 %

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 (valeur), statistique agricole annuelle définitive 2022 (volume)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et économique  
15, avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Tel : 02 99 28 22 30  
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédacteur en chef et cartographie : Sébastien Samyn  
Rédactrice : Linda Deschamps  
Contributeurs : Christelle Octau et Nazir Alassani (Srefaa)  
Composition : Yves Lebeau (Srise Bourgogne-Franche-Comté)  
ISSN : 2739-7068  
© Agreste 2024